

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT de
BRIANÇON

CANTON DE BRIANÇON I

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

L'an deux mil vingt deux et le 27 septembre à 18 heures 30
le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 20
septembre 2022**

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, David LE GUEN,
Beatrice ALBERT, Catherine RULFO PATTE, Jean-Pierre
JACQUIER, Sylvain PROTIERE

Pouvoirs : de Gilles JUGE à Béatrice ALBERT, de Valérie
LANDRY BUCH à Olivier FONS.

Absents : Elodie LEFEBVRE, David AMIEUX

Secrétaire de séance : Béatrice ALBERT

Conformément aux articles L2224-5 et D2224-1 du code
général des collectivités territoriales Monsieur Le Maire
présente au Conseil Municipal son rapport annuel 2021 sur le
prix et la qualité du service public d'eau potable destiné
notamment à l'information des usagers.

Il est demandé à l'assemblée municipale de donner un avis sur
le rapport suivant (ci-annexé) et notamment :

Nombre de conseillers :

En exercice : **11**
Présents : **07**
Votants : **09**

- Indicateurs techniques :

Points de prélèvements, nombre d'habitants, nombre de
résidents permanents et saisonniers, nombre de
branchement,

- Indicateurs financiers :

Le prix de l'eau, les modalités de tarification pour chaque
type d'abonnement, les redevances à l'agence de l'eau
l'encours de la dette, le montant des travaux réalisés.

OBJET:

**Rapport prix/qualité
eau potable**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à 8 voix pour et 1
abstention donne un avis favorable sur le rapport annuel 2021
relatif au prix et la qualité du service public d'eau potable.

47/2022

Ainsi fait et délibéré les : jour mois et an susdit

Pour copie conforme,

Le Maire,

Olivier FONS

Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le

ID : 005-210501813-20220927-D472022-DE